BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Enquête auprès des responsables du crédit

sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada

Résultats de l'enquête du 2e trimestre de 2011 — Vol. 4.2, 11 juillet 2011

La présente enquête porte sur les changements survenus dans les pratiques de prêt aux entreprises au deuxième trimestre de 2011.

- Les résultats de l'enquête font état d'un assouplissement net général des conditions du crédit au deuxième trimestre de l'année (**Graphique 1**). Le solde des opinions au sujet des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts fait ressortir le plus large consensus sur un allègement depuis les débuts de l'enquête, en 1999 (**Graphique 2**). À noter que le solde des opinions révèle uniquement le sens du changement dans les conditions; il ne donne pas d'indication quant à son ampleur.
- L'assouplissement des normes d'octroi de prêts continue de se généraliser parmi les catégories d'emprunteurs. Dans le cas des grandes sociétés, le relâchement s'est poursuivi pour un huitième trimestre de suite. Pour ce qui est des sociétés commerciales, les résultats indiquent un assouplissement net pour un cinquième trimestre d'affilée. Les conditions générales du crédit aux petites entreprises, quant à elles, se sont améliorées pour un troisième trimestre consécutif. En ce qui concerne ces deux dernières catégories, le solde des opinions montre que l'assouplissement a fait l'objet du plus vaste consensus depuis le lancement de l'enquête.
- De l'avis des répondants, l'intensification de la concurrence que se livrent les prêteurs entre eux, l'amélioration des perspectives économiques et le redressement de la situation dans certains secteurs demeurent les facteurs clés du relâchement des conditions du crédit.
- Le solde des opinions relatif à la demande de crédit de la part des entreprises a monté légèrement au deuxième trimestre. Cette augmentation nette a été observée surtout dans le cas des petites entreprises et est attribuable à une hausse des besoins courants de financement.

Graphique 1 : Les conditions de prêt aux entreprises non financières canadiennes se sont encore assouplies...

Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises*

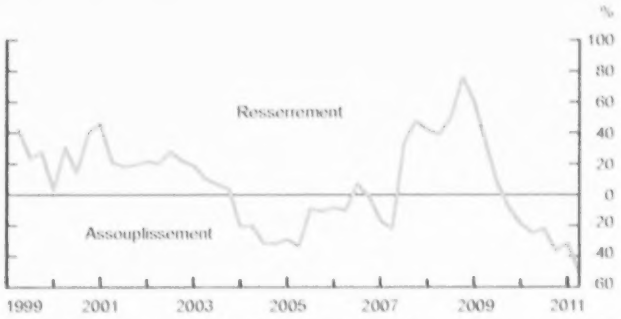

* Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

Graphique 2 : ... pour ce qui est des modalités tant tarifaires que non tarifaires

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts*

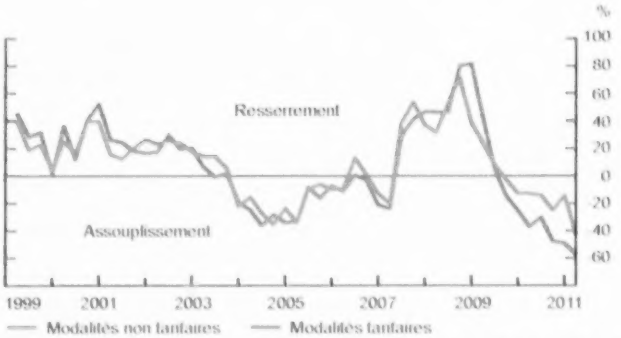

* Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement.

Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 13 et le 16 juin 2011. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada.

Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.

ISSN 1918-3976

www.banqueducanada.ca